

Mamoudzou, le 8 août 2016

L'enquête cartographique commence aujourd'hui !

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) lance dès cette année l'enquête cartographique, préalable indispensable au Recensement de la population qui sera réalisé en 2017 à Mayotte.

Un inventaire du bâti indispensable

Cette opération démarre le 8 août 2016 et se terminera le 28 février 2017.

Elle doit répertorier l'ensemble du bâti sur le territoire mahorais. Elle est indispensable afin de préparer le Recensement de la population de 2017.

12 enquêteurs de l'Insee en repérage des logements

12 enquêteurs de l'Insee encadrés par 5 agents de bureau sillonneront le territoire pendant près de 7 mois. Munis d'une carte officielle les accréditant, ils doivent localiser toutes les constructions des communes de Mayotte et y dénombrer les éventuels logements.

Une étroite collaboration avec les communes

Ce travail sera soumis à l'expertise des communes de Mayotte.

Elles pourront ainsi compléter certaines informations grâce à leur propre connaissance du terrain.

Pour assurer un Recensement de qualité

Cette mise à jour des plans du bâti est indispensable avant chaque Recensement de la population.

Elle permet la constitution des carnets de tournée des agents recenseurs qui assureront la collecte du Recensement en 2017.

Contact presse : jamel.mekkaoui@insee.fr